



Lire et Ecrire

Une semaine de sensibilisation des mandataires communaux
au rôle de la commune dans la prise en compte des personnes
en difficulté de lecture et écriture.

réflexions initiales, bilan et analyse

Analyse - Politiques d'alphabétisation

Anne GODENIR
Novembre 2006

Avec le soutien de la Communauté française – Direction générale de la Culture- Service de l'Éducation Permanente

Pourquoi sensibiliser les pouvoirs locaux ?

Des représentations qui ont la vie dure...

On estime qu'une personne sur dix, en Communauté française de Belgique, éprouve des difficultés importantes dans le domaine de la lecture et de l'écriture. Cette situation, régulièrement rappelée par l'association Lire et Ecrire, n'est pas une évidence pour tous. Les données statistiques manquent. Il faut donc s'emparer de données étrangères – En France, une enquête de l'INSEE révèle que 12 % des 18-65 ans se trouvent dans cette situation –, ce qui déforce l'argument auprès de ceux qui craignent les statistiques ou les refusent « *Aux chiffres, on fait dire ce que l'on veut... Vous êtes certaine que l'enquête française couvre toute la France ? Il s'agit peut-être seulement de la région du Nord, parce que, dans le Nord de la France, la situation est pire que chez nous* »...

Les communes peuvent jouer un rôle dans la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme et ce, à deux niveaux : le développement d'une offre d'alphabétisation de proximité et de qualité et l'adaptation des services publics aux usagers en difficulté par rapport à l'écrit, qu'il s'agisse des services administratifs, des politiques de formation du personnel communal ou des services d'insertion socioprofessionnelle des CPAS. A nouveau, cette assertion n'est pas évidente pour tous. Nombreux sont ceux qui incriminent (à raison) le fonctionnement du système scolaire, mais qui font preuve d'un certain fatalisme : « *Que pouvons nous y faire ?* » ou qui se limitent à la critique de l'école : « *Ce n'est pas le problème des communes, c'est l'affaire de l'éducation. Adressez-vous au ministre de l'éducation* ». Exit.

Quand on pense au rôle que les communes ont joué dans le développement du réseau des écoles primaires il y a une centaine d'années, on est saisi de constater le peu d'entrain aujourd'hui concernant l'offre d'alphabétisation. Or, d'un certain point de vue, la question est similaire : le développement de l'alphabétisation passe par une offre de proximité et les communes sont les mieux placées pour y répondre. Par ailleurs, la question citoyenne qui est au cœur de la problématique de l'analphabétisme – les personnes en difficulté face à l'écrit vivent des situations d'exclusion à tous les niveaux : économique, politique, social et culture – concerne au tout premier chef les pouvoirs locaux.

Comment sensibiliser les pouvoirs locaux ?

Face à ces représentations et à la quasi absence de vision politique locale, il faut savoir se montrer convainquant et surtout, utiliser le débat politique pour questionner, créer des espaces de réflexion, lever les œillères, ouvrir les horizons... La préparation de l'action de sensibilisation a consisté à répondre aux questions suivantes : quel est le meilleur moment pour intervenir ? Comment rassembler les mandataires autour d'une table ? Quels objectifs concrets poursuit-on ? Comment procéder, quelle information leur apporter, comment les faire réagir ?

La période pré-électorale : opportune pour rassembler un grand nombre de candidats ?

La réflexion a priori :

La période pré-électorale est un moment particulier de la vie communale, très stimulante pour les initiateurs d'une action de sensibilisation. On sait que les candidats déploient pas mal d'énergie en cette période, ils composent leur programme et tentent d'être présents un peu partout. On pouvait donc s'attendre à une mobilisation plus importante qu'en d'autres périodes. A contrario, les obligations boudin-compote ont pu placer certains candidats en situation de choix difficile : est-il préférable de serrer des mains ou d'alimenter la réflexion sur le programme ?

Où a lieu le débat politique local ? Au conseil communal. Mais à la veille des élections, ce sont moins les mandataires en place que les candidats qu'il convenait de rassembler. Était-il raisonnable de

rassembler des mandataires de différents partis politiques ? La rencontre ne risque-t-elle pas de tourner à la foire d'empoigne ? Comment contacter des candidats alors que les listes n'étaient pas encore bouclées ? Face à toutes ces questions, le choix fut fait de contacter les fédérations (hainaut occidental/wallonie picarde). des grands partis politiques (CDH, écolo, MR, PS), de présenter le projet aux présidents de fédération ou à des personnes relais afin que tous les membres du parti soient invités. Soit les formations politiques ont diffusé elles-mêmes l'invitation auprès de leurs membres, soit ceux-ci furent contactés par les associations impliquées dans l'animation des séances.

Nous étions conscients que cela ne nous permettait pas de toucher tout le monde, mais on ratissait large. En outre, le flyer d'invitation fut également distribué aux partenaires de LEE impliqués dans la plate-forme partenariale pour le droit à l'alphabétisation.

Cependant, rassembler les mandataires n'était pas suffisant. Des militants et des citoyens ainsi que des acteurs de l'insertion socio-professionnelle, des opérateurs de formation en alphabétisation, et de personnes illettrées, ont également été invités afin d'enrichir les échanges et les ancrer dans une réalité concrète. La présence d'apprenants, de formateurs de Lire et Ecrire HO et du CIEP du MOC (les deux principaux opérateurs d'alphabétisation dans la région) devait encourager les futurs élus à rendre compte de leur action auprès des citoyens.

L'ensemble des communes du territoire du Hainaut occidental fut ainsi couvert avec neuf séances d'animation (pour 23 communes). LEE HO a pris en charge l'animation de 3 séances, les autres sont partagées entre les associations partenaires (les Femmes Prévoyantes socialistes de Tournai- Ath – Mouscron et le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC).

Le bilan :

Au total, 80 personnes ont participé aux séances d'animations (Ce nombre n'inclut pas les organisateurs) avec, parmi ces personnes, 44 candidat-e-s aux élections communales d'octobre 2006 :

- 18 candidats CDH
- 16 candidats PS
- 10 candidats ECOLO.

Parmi ces 44 candidats, 2 sont actuellement Bourgmestres de leur commune et 3 sont Présidents de CPAS.

Au-delà des 44 candidats présents, il y avait essentiellement des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle (Maison de l'Emploi, CPAS, Opérateurs de formation pour adultes, formateurs en alphabétisation).

L'ambiance des séances fut également très variable, avec dans certaines réunions, un échange poli entre participants des différents partis politiques, et dans d'autres, une certaine agressivité, non seulement entre les participants mais également des participants vers une cible de choix : l'école.

Cependant, derrière ces chiffres, se cachent de fortes inégalités entre les communes en termes de participation. La participation a été plus forte sur les villes de Leuze, Mouscron et Tournai alors que sur les plus petites entités la participation était assez faible. L'exception qui confirme la règle est la ville d'Ath, où aucun candidat ne s'est présenté à l'animation proposée. Mais c'était la ducasse...

L'analyse :

Les séances réalisées dans les villes ont touché davantage de public. Cependant, on peut faire l'hypothèse que la question de l'illettrisme ne se pose pas exactement dans les mêmes termes dans les villes et dans les campagnes. En effet, dans les villages, l'accès aux services communaux, par exemple, est plus simple : quelques guichets seulement et des échanges individuels. En ville, les personnes se retrouvent face à des systèmes d'orientation électronique. Du point de vue de l'orientation vers des formations professionnelles qualifiantes, il faut tenir compte du fait que la plupart des CPAS en région rurale n'ont pas de dispositif d'insertion socioprofessionnelle, et qu'il existe

très peu d'opérateurs de formation qualifiante. Par ailleurs, on peut aussi faire l'hypothèse que le tabou lié à l'illettrisme reste plus important dans les campagnes. Enfin, le rassemblement de plusieurs communes en une même séance n'est sans doute pas le moyen le plus pertinent de faire travailler ensemble des candidats aux élections, préoccupés par ce qui se passe sur leur territoire.

Trois partis politiques ont répondu à l'invitation. Il s'agit des partis les plus proches des associations porteuses de Lire et Ecrire HO : le Mouvement Ouvrier Chrétien et les Femmes Prévoyantes Socialistes.

On notera que la présence dans les petits groupes de personnes en difficulté de lecture et écriture a considérablement aidé les participants à formuler des actions concrètes. En outre, ce fut l'occasion pour ces personnes d'entamer un dialogue avec les futurs élus. Un seul regret : qu'elles n'aient pas été plus nombreuses à participer. Certains formateurs bénévoles des associations, ainsi qu'une partie du personnel salarié étaient également présents dans les séances. Ce fut l'occasion pour eux de prendre un bain de culture politique.

Des objectifs concrets et des moyens qui y répondent

La réflexion a priori :

Les possibilités d'action de communes en matière d'insertion socioprofessionnelle des personnes illettrées vont de la mise à disposition de locaux pour des formations de proximité en alphabétisation (dans chaque commune) à l'organisation de formations qui alternent pratique professionnelle et formation en alpha ou de passerelles formation-emploi, en passant par les incitants à la mobilité ou les aides pour la garde d'enfants. L'objectif des séances d'animation était que les mandataires politiques inscrivent dans leur programme au moins une piste d'action concrète répondant à la situation de leur commune.

Le schéma d'animation prévoyait

- un temps bref pour des données chiffrées,
- un vidéogramme de 15 minutes présentant des pistes d'actions concrètes,
- un travail de 20 minutes en groupe pour identifier trois pistes d'action concrète qu'il serait souhaitable de développer à l'échelon de chaque commune.

L'importance des connexions entre tous les acteurs qui rencontrent des personnes illettrées était soulignée dans le vidéogramme, afin de favoriser la prise en compte de ces dernières à tous les niveaux (accueil, orientation, conseil, formation, accompagnement en emploi).

Le bilan

Les productions des séances furent relativement riches. Les échanges ont permis de faire évoluer les réflexions et de dégager un ensemble de 40 pistes d'action. Les participants aux séances de sensibilisation ont tous reçu par courrier le rapport de synthèse des thèmes de réflexion développés pendant les séances de sensibilisation, et des pistes d'action. Quelques-uns se sont manifestés pour remercier ou pour faire part du suivi qu'ils comptaient donner à cette action. La conférence de presse sur le sujet qui fut organisée dans le cadre du 8 septembre (voir sensibilisation) a rassemblé la quasi totalité de la presse.

L'analyse

Cette méthodologie a ses limites, inhérentes principalement au fait que les participants ont des représentations extrêmement variables quant à l'illettrisme, mais aussi aux réactions typiques de ce genre d'intervention « empirico-rationnelle » (on démontre, on déduit) : les personnes réagissent soit en refusant l'évidence, soit en refusant le changement avec des « on le fait déjà ! ».

Le vidéogramme qui présente un ensemble de dispositifs déjà réalisés dans certaines communes pour favoriser la prise en compte des personnes illettrées génère des réactions de défense : regret qu'on

n'ait pas mis en évidence dans le vidéo ce qui se fait dans sa propre commune, position défensive en argumentant que, grosso modo, tout se fait déjà dans la commune.

Néanmoins, dans un certain nombre d'animation, il a été possible d'aller au-delà de ces premières réactions et d'identifier avec les participants un ensemble de pistes d'actions concrètes pouvant être réalisées au niveau communal. En outre, si on peut observer des réactions parfois négatives des participants en séance, on peut faire l'hypothèse que ces réactions génèrent par la suite une réflexion sur la question, voire un positionnement.

Perspectives :

Parmi les pistes d'actions concrètes proposées par les candidats aux élections, figure un conseil que nous allons prendre au pied de la lettre : investir les conseils communaux. Demander audience au Bourgmestre et refaire la même présentation en présence des conseillers, commune par commune.

Annexes : production des participants aux séances de sensibilisation, sous la forme d'axes de réflexion et de pistes d'action

Axes de réflexion

Un adulte sur 10 en difficulté de lecture et écriture ... Des jeunes qui sortent de l'école sans maîtrise des savoirs de base...

L'analyse des causes conduit certains à mettre en question le système scolaire. Sont incriminés en vrac les programmes, l'organisation en réseaux, le passage d'une classe à l'autre sans que les savoirs soient maîtrisés, la délivrance de certificats d'enseignement professionnel à des jeunes qui sont compétents dans leur spécialisation professionnelle mais qui peinent à lire ou à écrire. Au-delà de l'école, c'est le mécanisme de reproduction sociale qui est mis en cause et les phénomènes d'exclusion de tous ceux qui n'ont pas intégré la culture scolaire.

Les données statistiques sont également épinglées. On ne dispose que d'estimations, ou de chiffres qui présentent les pourcentages de personnes n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire, indicateur relativement faible lorsqu'il s'agit d'identifier l'ampleur de l'illettrisme. Et l'on s'étonne qu'il n'y ait pas davantage d'études sur la question. Il serait temps de mener une enquête large pour déterminer le degré de maîtrise réelle de la population.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture est plus qu'une simple remise à niveau, c'est une ouverture sur le monde, une évolution, une réorientation complète. La personne se valorise via la formation, elle développe sa personnalité. Le lien entre la resocialisation et la citoyenneté à travers l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est également souligné. Et la citoyenneté, plus encore que la resocialisation, est un enjeu avancé par chaque parti démocratique. Donc, l'alpha devrait être l'affaire de tous, ce qui ne semble pas toujours être le cas.

Les personnes illettrées ayant entamé une démarche de réinsertion socioprofessionnelle ne voient pas toujours l'apprentissage de la lecture et de l'écriture comme une priorité mais comme secondaire face à l'emploi. Pour certaines personnes le fait de savoir écrire n'est pas considéré comme étant indispensable. La question peut être difficile à aborder avec les personnes en difficulté de lecture ou d'écriture. Il faut un certain temps pour que la personne prenne conscience et accepte sa situation.

Les questions de mobilité sont mises en avant dans les communes plus rurales. Le permis de conduire est une condition sine qua non pour obtenir un emploi, un critère d'embauche. Comment s'organiser pour que des personnes souhaitant passer leur permis et en difficulté de lecture et écriture, bénéficient d'une formation qui réponde à leur besoin, à proximité de leur domicile ?

Dans les petites communes, est également rappelé le manque d'infrastructures, ainsi que le manque de ressources et de temps pour faire un travail d'orientation et d'insertion dans les petits CPAS.

40 PISTES D'ACTION

Dans l'ensemble, les candidats et participants aux animations ont listé une série de pistes d'actions concrètes, pouvant être mises en œuvre au niveau communal. Elles se déclinent en six rubriques : prévention, information/sensibilisation, adaptation des écrits et de l'accueil aux personnes, offre de formation, partenariats et soutien à la formation.

Prévention (2 pistes)

- Lancer une réflexion auprès des **directions des écoles** afin qu'elles intègrent la thématique dans leurs projets pédagogiques.
- Préparer **les enseignants** à l'accueil des parents en difficulté face à l'écrit. En effet, il ne s'agit pas forcément de mauvaise volonté quand les parents ne réagissent pas à des courriers.

Information /sensibilisation (7 pistes)

des personnes en difficulté de lecture et écriture et des professionnels de l'accueil et de l'orientation

- Sensibiliser les personnes en difficulté en **utilisant des canaux** de communication et de diffusion appropriés
- Privilégier **l'information orale**.
- Faire une **campagne** publicitaire en partenariat avec le privé (TV et RADIO).
- Informer sur les différentes formations adaptées existantes.
- Faire plus de **publicité** pour les formations auprès des assistantes sociales des mutuelles et maison médicale, auprès des maison de jeunes et maisons de quartier, dans les autobus, via Notélé, dans les guichets d'accueil, ainsi que dans la presse locale, les écoles, les magasins.

des mandataires communaux

- Sensibiliser le **conseil du CPAS** autour d'un projet concret qui motiverait le personnel.
- Demander une audience dans les **conseils communaux** pour sensibiliser les mandataires et provoquer un débat communal.

Adaptation des écrits, de l'accueil (9 pistes)

- Simplifier les **documents** administratifs.
- Simplifier l'information à tous les niveaux (pour le public en recherche de formation et pour les employeurs potentiels intéressés par les **formules de remise à l'emploi**).
- Rendre **l'accueil** des personnes plus humain, en limitant le recours à l'informatique (guichets électroniques, bornes d'orientation dans les services communaux, etc...).
- **Créer un guichet unique** à l'administration communale pour « décrypter » les courriers et orienter le public vers les services compétents.
- Promouvoir la dimension de **l'accueil** des personnes illettrées car c'est dans une relation de confiance que l'on aura envie de reconnaître et de faire part de son problème de lecture et d'écriture.
- **Former** une partie du personnel communal à l'accueil des personnes en difficulté.
- Apprendre à oser **parler franchement** à la personne de sa difficulté.
- Doter les professionnels d'outils, d'instruments de **repérage** (connus d'un maximum de personnes, notamment dans les services publics), afin qu'ensuite ils puissent **orienter** les personnes.
- Sensibiliser les **banques** (et légiférer dans le domaine du crédit)

Offre de formation (9 pistes)

Ressources

- Mettre à disposition des opérateurs de formation des **locaux adaptés**, permettant un accueil chaleureux dans de bonnes conditions, des endroits neutres où les personnes n'ont pas un sentiment de contrôle.
- **Décentraliser** les formations.

- Donner les moyens nécessaires pour des formations **permis de conduire** destinées aux personnes en difficulté de lecture et écriture.

Encadrement

- Valoriser le **bénévolat** et assurer l'encadrement des bénévoles.

Alternance formation alpha/formation professionnelle - formation alpha- emploi

- **Insérer** la formation aux savoirs de base (lecture et écriture) dans les formations professionnelles existantes.
- **Insérer** la formation aux savoirs de base (lecture et écriture) dans les contrats d'insertion professionnelle existants (article 60, 61, PTP).
- Donner la possibilité aux apprenants de pouvoir **combiner** emploi et formation dans le privé et ce en facilitant les contacts entre formateur, apprenant et employeur.
- **Rappeler** les employeurs (publics ou privés) la législation qui garantit la formation de la personne (en contrat article 60, 61 ou PTP).
- Promouvoir la formation (continuée) du **personnel des services publics**. Par exemple, que 20% du temps soit consacré à la formation et donc à la lecture et à l'écriture pour le personnel moins qualifié.

Partenariats (5 pistes)

- Renforcer les synergies entre les différents **partenaires** (pouvoirs communaux, CPAS, PME, services de formation).
- Développer des liens structurels avec les partenaires du monde associatif qui luttent pour le droit à l'alphabétisation
- Coordonner différents **réseaux d'apprentissage**, en dispensant des formations en même temps au même endroit (par exemple, école des devoirs et formation pour adulte).
- Passer par la **mission locale** lorsqu'un organisme souhaite créer des formations pour rencontrer les différents personnes déjà en place.
- Trouver des **financements** au niveau de la commune pour créer des partenariats.

Soutien à la formation (8 pistes)

- Renforcer le réseau de **transports** en commun.
- Prévoir des parking vélos à proximité des arrêts de bus.
- Prévoir des modalités de **garderie** d'enfants durant les formations.
- Lutter contre **l'isolement** (aller à domicile par exemple) et **sensibiliser** l' « entourage ».
- Mettre en place une promotion de la **culture**.
- Développer le rapport au **livre** en installant par exemple une salle multimédia au milieu de la bibliothèque pour démystifier le lieu.
- Etre attentif à la **valorisation** de la personne. Certaines personnes revendiquent le statut de « travailleur » plutôt qu'une dénomination d' « article 60 ou 61 ».
- Mettre en place un **accompagnement social ou psychologique** pour certaines personnes, lutter contre la démotivation et la mauvaise estime de soi, en lien avec le dispositif intégré d'insertion socioprofessionnelle qui prévoit un accompagnement des demandeurs d'emploi.

Editeur responsable : Lire et Ecrire Communauté française - Catherine Stercq ,
Rue Dansaert, 2a -1000 Bruxelles 02/502.72.01 www.lire-et-ecrire.be